

DEMARCHE CADRE DE COHERENCE POUR L'AMENAGEMENT ET LES TRANSPORTS

Fiche annexe repérage des projets à retourner à la DREAL Nord Pas de Calais

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'EX-AERODROME DE CAMBRAI-NIERGNIES

Porteur du Projet : Communauté d'Agglomération de Cambrai

Descriptif du projet :

La Communauté d'Agglomération de Cambrai s'apprête à procéder à l'acquisition de l'ancien aérodrome militaire de Cambrai-Niergnies, propriété du Ministère de la Défense, afin d'y aménager dans un cadre naturel et rural, un pôle d'activités dont la vocation principale sera le développement durable et les loisirs. Ce site d'une superficie de 320 hectares environ apparaît aux élus comme primordial pour promouvoir un site central dans le Cambrésis et mettre en œuvre une démarche environnementale de qualité, capable de concilier plusieurs projets alliant la production d'énergie d'origine solaire, l'activité agricole et les loisirs notamment aériens.

Pour ce faire, une réflexion importante a été menée sur les perspectives d'aménagement et une mission d'études a été confiée à un cabinet d'architecte. Il est envisagé aujourd'hui la création d'espaces complémentaires et coordonnés :

- 60 à 100 ha pour accueillir le projet d'une centrale photovoltaïque
- 70 ha dédiés aux activités de loisirs aériens
- 50 ha de boisement s'inscrivant dans le plan forêt régional
- 45 ha consacrés à un golf
- quelques hectares en lisière de Niergnies réservés à de l'habitat

Ces différents espaces s'inscrivant dans un objectif de reconquête d'une friche militaire pour tendre vers une stratégie novatrice, en mettant en valeur la relation privilégiée à l'environnement et au paysage rural.

En ce qui concerne le projet de centrale photovoltaïque, il répond au plan de développement des énergies renouvelables défini par l'Etat. Il constitue le point d'entrée du projet d'aménagement du site.

L'avenir de l'ex-aérodrome de Cambrai-Niergnies impacte directement non seulement le territoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, mais aussi l'arrondissement dans son entier. Il s'inscrit par ailleurs dans le contexte de la fermeture programmée en 2010 de la base aérienne 103, de son devenir, de la réalisation du canal Seine Nord et de la plateforme Cambrai-Marquion.

Le projet définit un indéniable effet structurant sur le devenir du Cambrésis.

Informations techniques :

Éléments prévisionnels :

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 : oui commencé
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 : oui terminé
- Le projet est : une idée validée politiquement

Nature du projet : aménagement de l'ex-aérodrome de Cambrai-Niergnies

Connectivité transports :

- le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuel : non
- le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels : oui
- localisation et points d'accès - par quels modes : routier, autoroutier

Consummation d'espace :

- le projet consomme t-il des espaces agricoles : non

Logement :

- le projet produit-il des logements : non

Repérage spatial du projet :

Une localisation précise du projet est demandée : préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets :

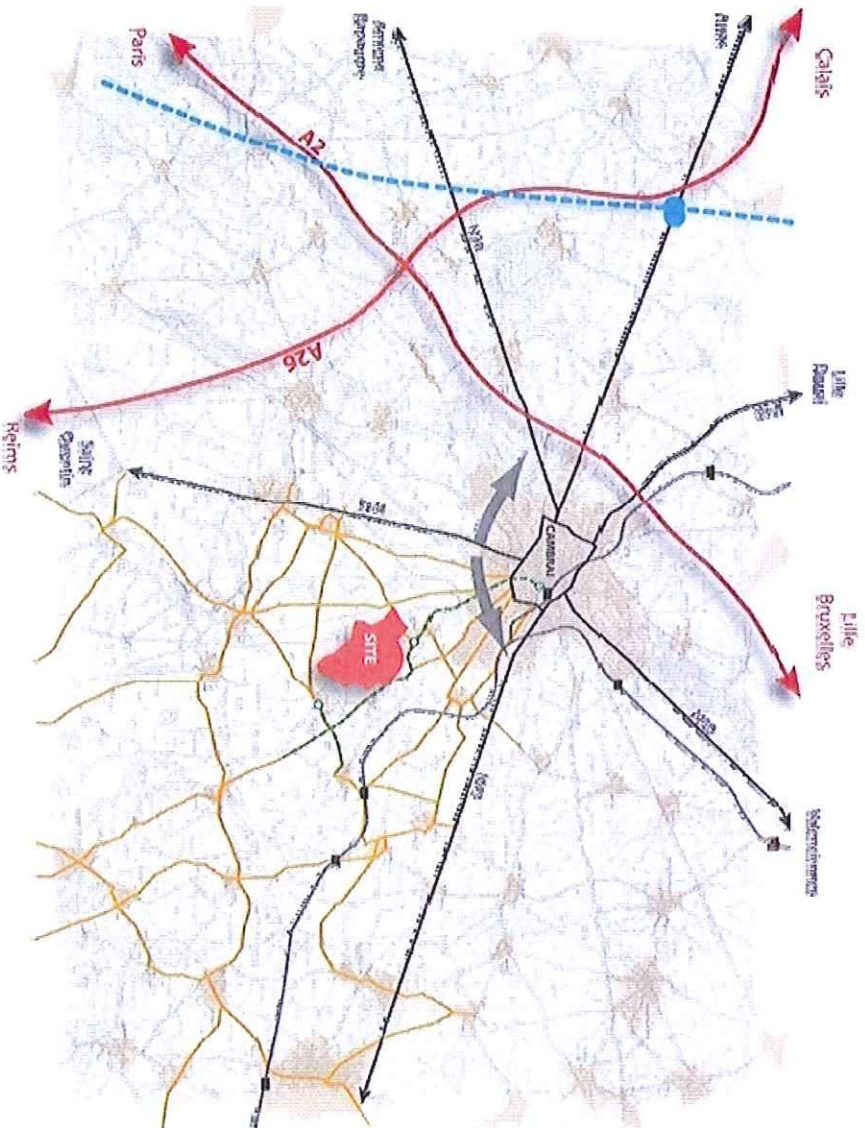
- description graphique du projet (cf. plan)

PARC D'ACTIVITES SUR LE SITE DE L'AERODROME DE GAMBRAI-NIERGNIES



SITUATION

L'ACCESSIBILITÉ : UNE QUESTION ACTUELLEMENT ROUTIÈRE



Un réseau routier riche et hiérarchisé, mais encore éloigné des grandes métropoles

Autoroutes garantissant l'accès aux pôles régionaux et aux métropoles. Mais les distances restent importantes : Cambrai se situe à environ 1h de Lille et 2h de Paris.

Routes principales formant un réseau en étoile autour de Cambrai et permettant l'accès aux pôles urbains proches.




Voies locales formant un maillage dense et garantissant une bonne connexion des villages à dominante rurale de la première couronne de Cambrai

Des modes alternatifs à la voiture peu performants

Un réseau ferré limité, peu performant en raison de temps de trajet longs, de faibles fréquences et d'une offre de destination limitée. Mais la proximité de la ligne avec le site de projet demeure une opportunité.

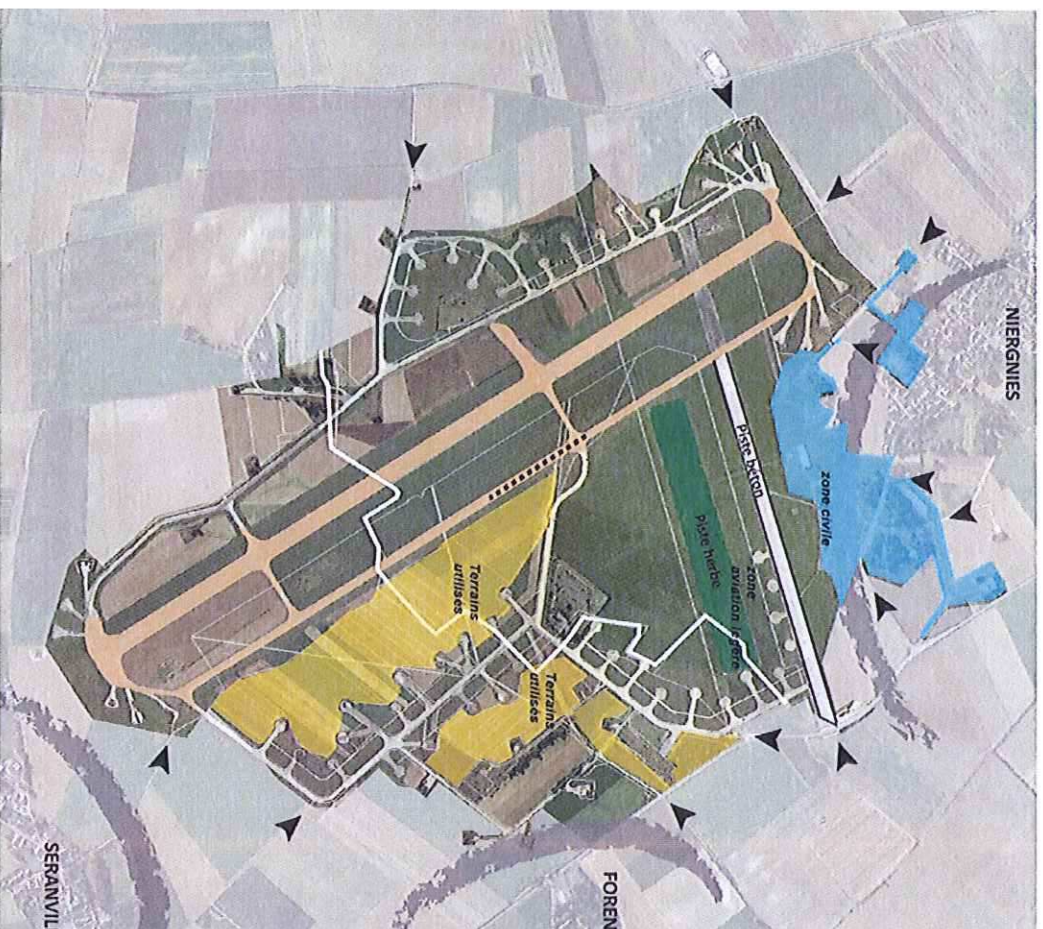
Ligne de bus 504 ou P5 : unique desserte du site par transport en commun dont les fréquences sont relativement faibles (5 passages par jour)

Des projets proposés à une meilleure accessibilité

-  Projet de canal Seine Nord Europe : futur axe fluvial
-  Projet de plate forme multimodale à Marquion
-  Projet de contournement Sud de Cambrai



ACTIVITES EXISTANTES



ACTIVITE AERONAUTIQUE

- Un centre régional de vol à voile
- Un club avion
- Un club de construction amateur
- Un club d'aéromodélisme



ACTIVITES DE DETENTE / LOISIRS

- Le site est utilisé de manière « sauvage » et non autorisée pour la pratique de sports de plein air (promenade, VTT, planche à voile, hippisme, course à pied)



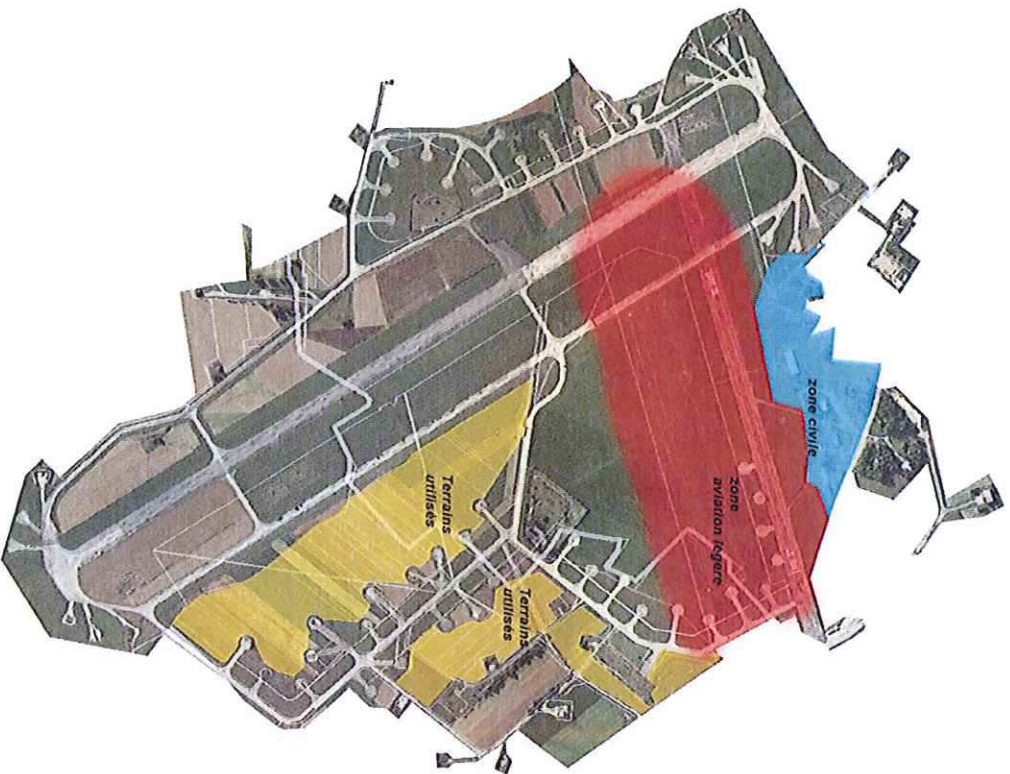
ACTIVITE ECONOMIQUE

- Des agriculteurs détenteurs d'AOT ou de parcelles privées exerçant une activité essentiellement de fourrage
- Un restaurant dont l'activité est tournée en partie vers les cérémonies (mariages, communions...)

L E S I T E



REPARTITION DES SURFACES



- Emprise projet 314 Ha
- dont terrain zone civile +/- 10Ha
- dont terrain aviation légère +/- 65Ha
- dont terrains privés (agri) +/- 35 ha

LE SITE



POLLUTIONS

POLLUTION CHIMIQUE

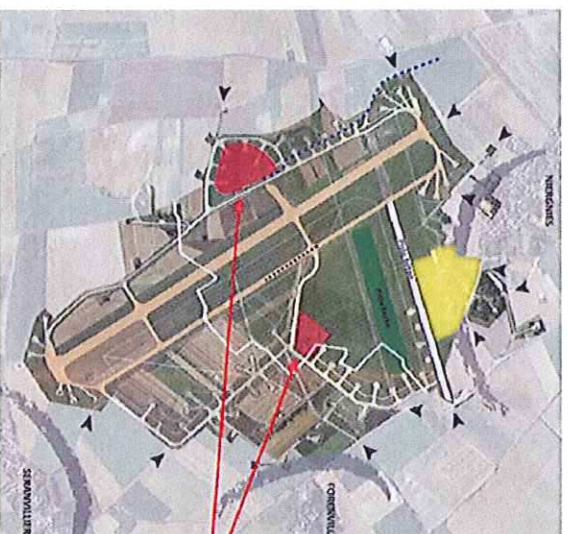
1. Synthèse de l'entretien avec M. BELLAMARI (Responsable de la Subdivision des Bases aériennes)

⇒ réunion du 10 décembre 2009

- Peu de connaissance sur l'histoire du site
- Plusieurs marchés d'appel d'offres de dépollution lancé par DDTM.59

⇒ Marché (oct.08) « travaux préalables à la dépollution pyrotechnique et à l'enlèvement des cuves à carburant »

Objet : recherche et enlèvement de 12 anciennes cuves à carburant sur 2 sites



Site de stockage de carburant en cuves — Pollution chimique constatée

LE SITE



POLLUTIONS

POLLUTION CHIMIQUE

Synthèse de l'entretien avec M. BELLAMARI (Responsable de la Subdivision des Bases aériennes)

⇒ réunion du 10 décembre 2009

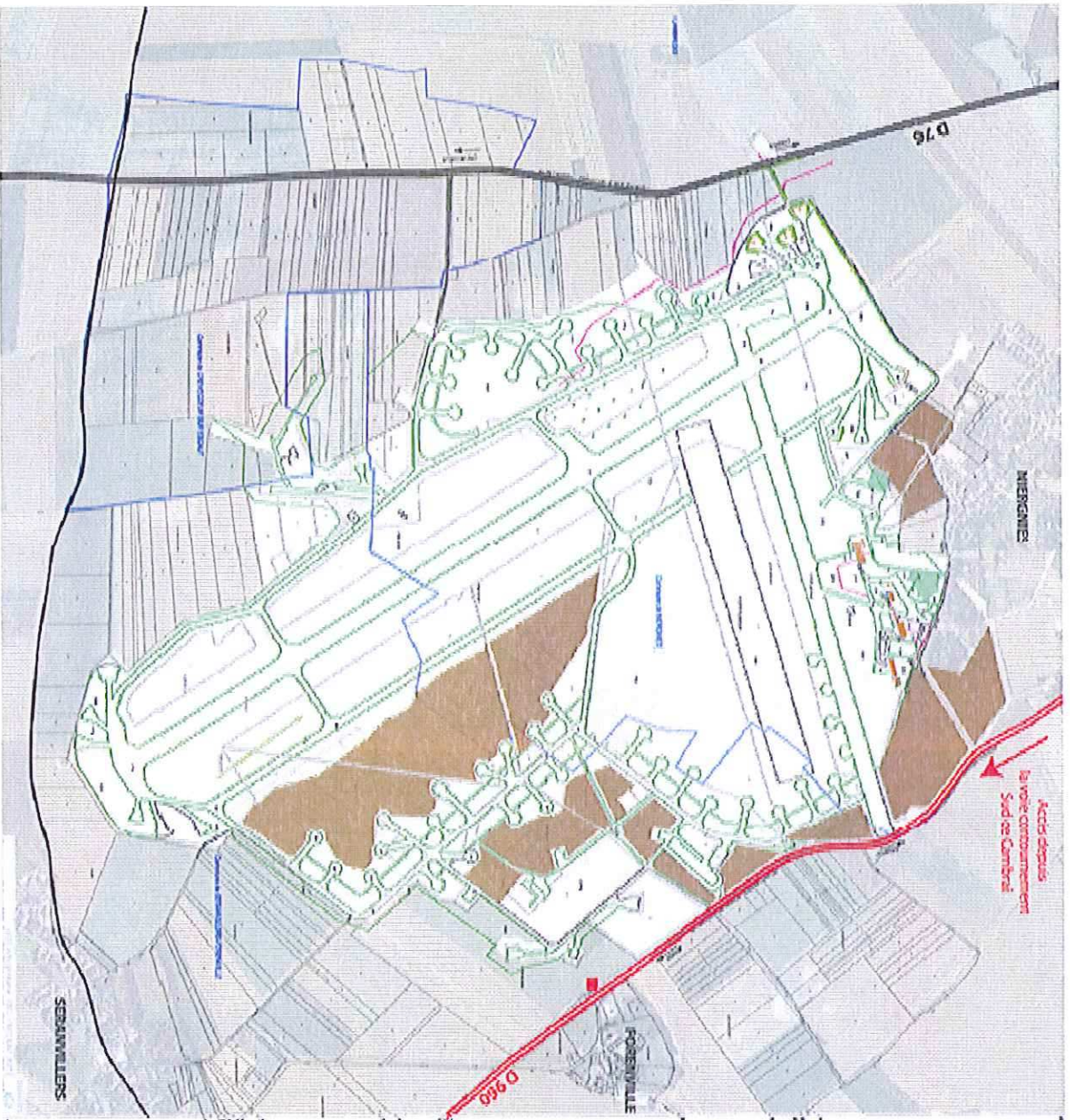
- 3 cuves retrouvées et enlevées sur les 12 initiales recensées
- 9 cuves certainement enlevées préalablement
- Réalisations de sondages (3m) aux abords des 3 cuves enlevées et de l'emplacement des 9 autres cuves
- Pollution chimique démontrée au droit de ces 12 cuves

⇒ **Marché (fin 2009) « Diagnostic des sols à 10 mètres »**

- Objet : Recherche complémentaire de pollution aux abords des 12 cuves à carburant
- Réalisation de 28 sondages à 10 mètres avec analyses des paramètres HCT, BTEX, 8 Mtx
 - Rendu des études pour fin janvier 2010



LE SITE



Exploitation des données

- Terminus pavés pour l'acquisition future d'un plus grand parking de lessivage à côté d'une zone phase.
- Voie déviée vers le TSGT du site car à privilégier pour l'analyse sur le site car elle permet d'être accessible depuis la voie de contournement Sud de Cambrai c'est en cours de construction.
- Construction neuve livron individuel et à prévoir en compte dans les tracés de voirie donnée sur le site livrer de côté des "sances".

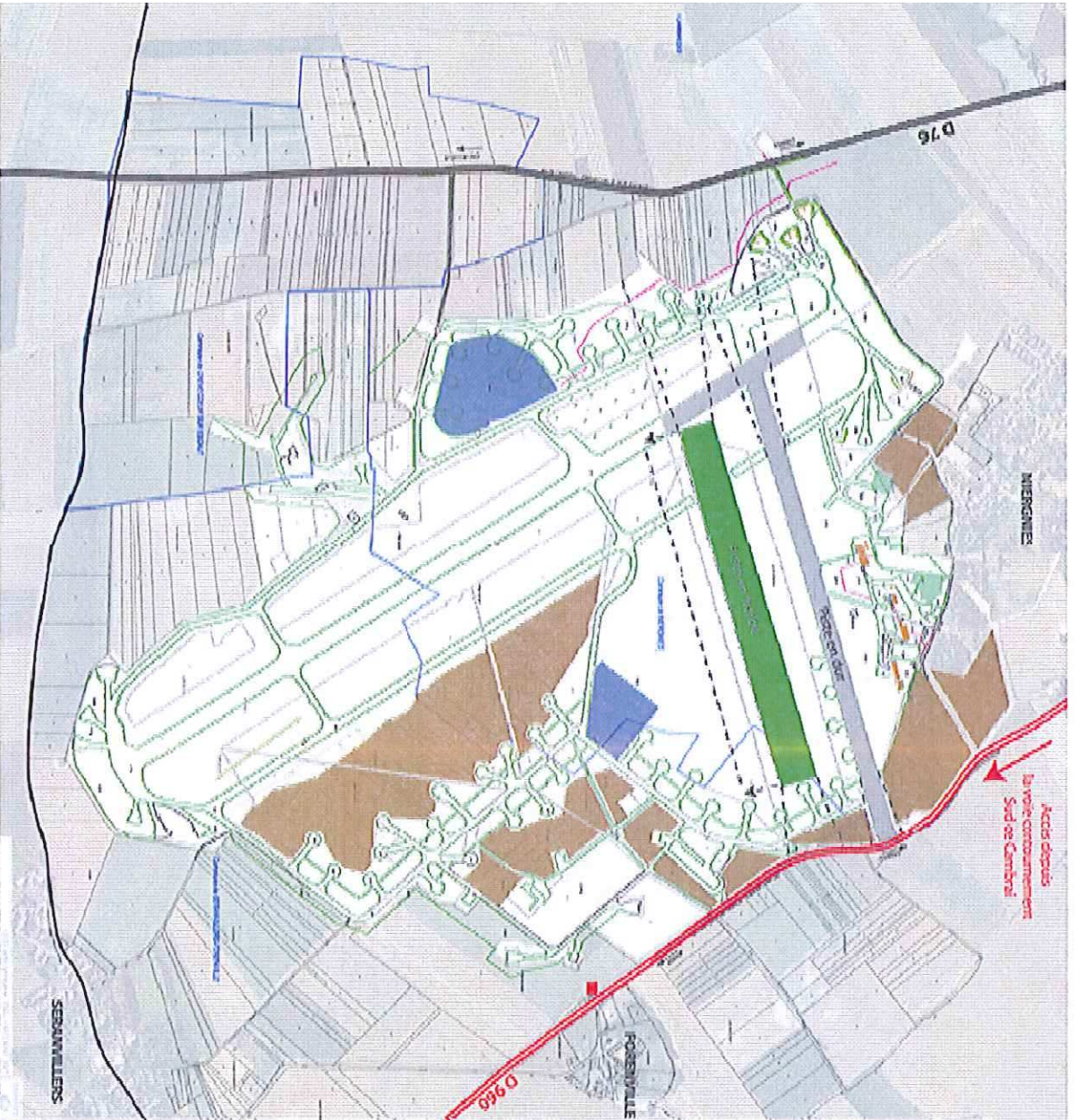









LE SITE

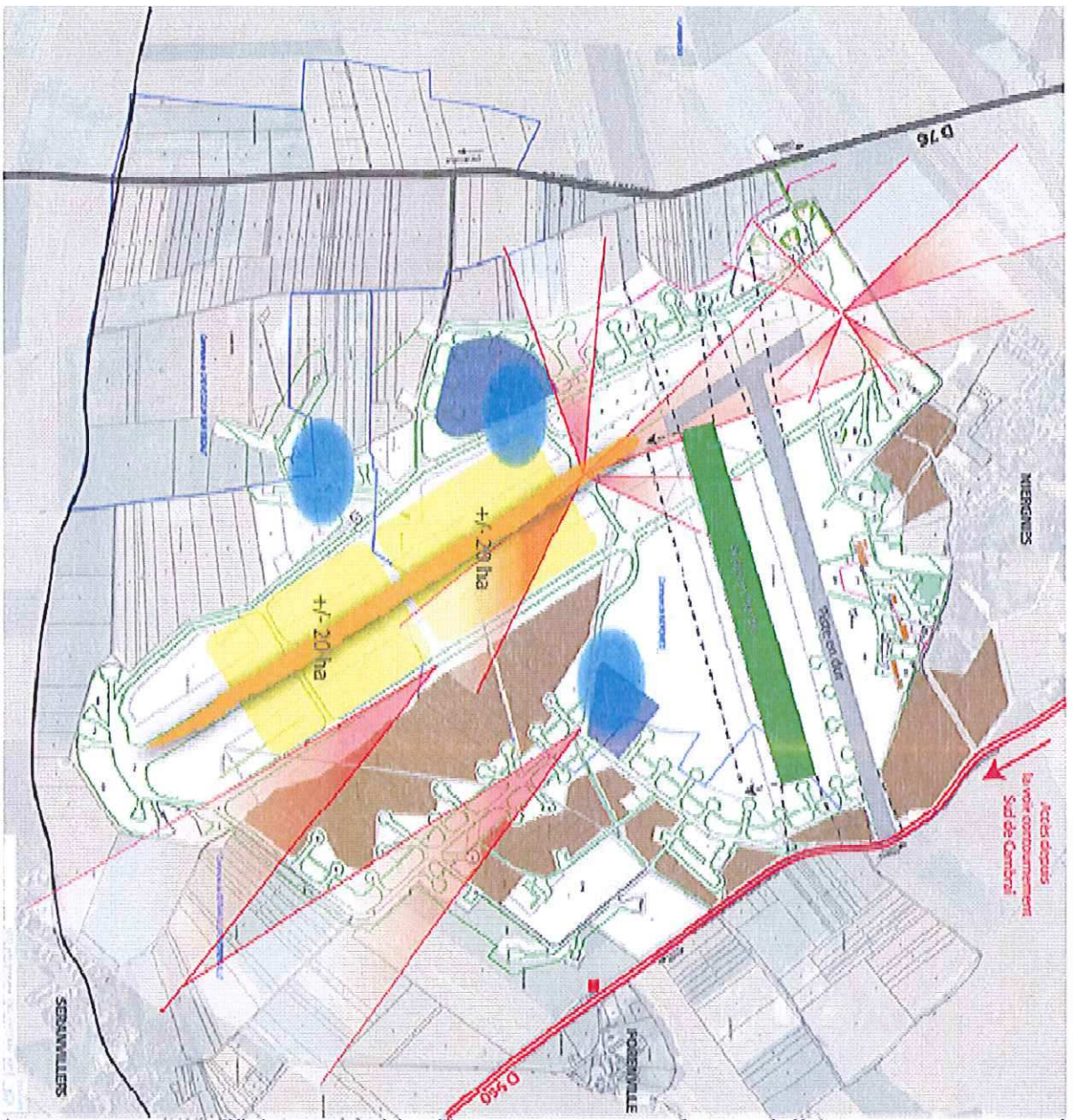


Exploitation des données











- Terminus gâtés dans l'acquisition
Faire évaluer plus souvent.
Préciser de les évaluer plus dans
une zone plus.
- Voie départementale E 25T du site
est à privilégier pour l'accès sur le
site car sa direction est acceptable
depuis la voie de courtement Sud
de Cambrai et est en cours de
construction.
- Construction neuve livraison
individuelle à prix de vente complet
dans les traces de votre entreprise sur le
site leclier de site des Aérosp.
- Costraintes aéronautiques
- Zones polluées
la noter : Partie partie de l'arrêté
pour l'ode au traitement des zones
polluées
- PM
Dépollution pyrotechnique en
cours (plan précédent)



LE SITE

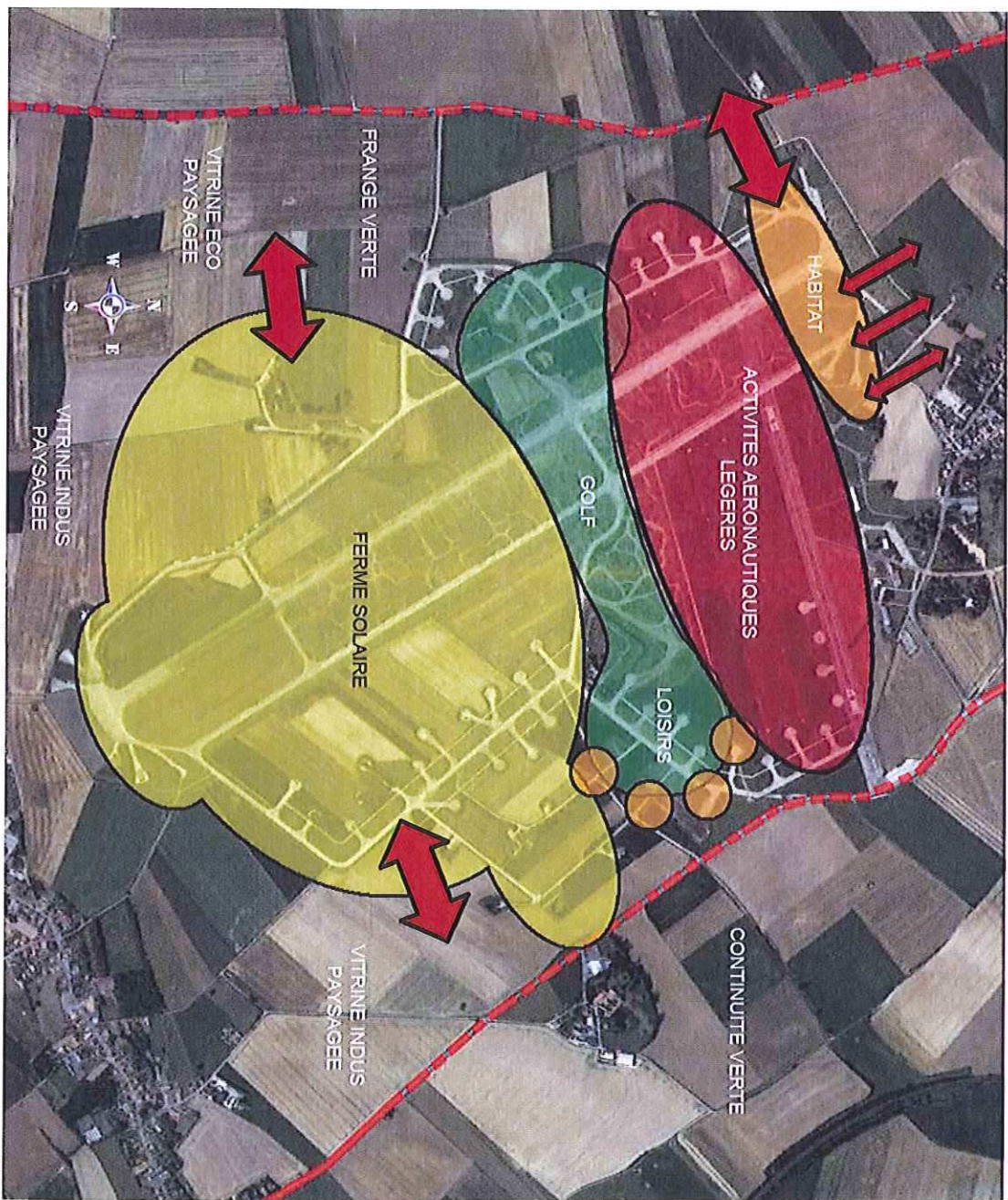


Exploitation des données

-  Terrains gagnés étant l'acquisition future d'un plus-œuvre. Prévoir de les intégrer plus tard dans une ZI ou phasage.
-  Voie d'écartement à l'EST du site est à privilégier pour l'axe sur le site car sa direction est acceptable depuis la voie de contournement Sud de Cambrai. Les en cours de construction.
-  Construction neuve irrigation individuel à prévoir en compte dans les tracés de voirie Centre sur le site (éviter de créer des "dangles")
-  Contraintes aéronautiques
-  Zones polluées
La notice : Faut-il garder le tracé pour l'axe de traitement des zones polluées?
-  PM
Dépollution pyrotechnique en cours (plan précédent)
-  Points bas : espace de récupération des eaux. Différents systèmes possibles : station d'épuration en dur ou bassins de lagunage
-  Piste principale : linéaire à valeur symbolique. À conserver pour l'historique du site.
-  Unité de base pour le phasage du site : 20 à 50 hectares par phase
-  Points de vue à conserver



ESQUISSE PROGRAMMATIQUE



P R O J E T , A M E N A G E M E N T

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 